

Lycée VAUBAN

Rue de Kerichen BP 62506

29225 Brest cedex 2

Standard : 02.98.80.88.00

Arts appliqués : 02.98.80.88.09

Dossier de candidature à l'admission en seconde option « culture et création design »

pour l'année 2013-2014

Madame, Monsieur, le(a) Principal(e)

Vous trouverez ci-joint la procédure d'entrée en seconde option « culture et création design » ainsi qu'une note à destination des familles.

La période d'information aux élèves et familles de 3^{ème} a ou va commencer dans votre établissement. Cette seconde étant à recrutement particulier, il convient de recenser dès maintenant les élèves intéressés et de nous demander les dossiers correspondants.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, le(a) Principal(e), l'expression de mes sentiments distingués.

Le Proviseur
Bernard LE GAL

Nota :

La date limite de retour des dossiers est fixée au **vendredi 5 avril 2013**
merci d'informer les élèves intéressés dans les meilleurs délais.

Dossier de candidature à l'admission en seconde avec option 6h00 « culture et création design »

Les établissements dont des élèves désirent entrer en seconde générale et technologique avec option 6h00 « culture et création design » **doivent s'adresser** au lycée Vauban afin de retirer le(s) dossier(s) de candidature. Ce(s) dossier est à disposition.

En raison du nombre important de candidatures et de la spécificité de la formation, le dossier comprend un questionnaire d'intérêt à compléter par l'élève, ainsi que par le professeur principal et le chef d'établissement.

Une commission de sélection de l'établissement d'accueil attribuera un nombre de points de aux dossiers de candidature, le résultat sera transmis à l'établissement d'origine.

Seules les trois valeurs suivantes seront disponibles dans AFFELNET pour la saisie :

2000 points : élève ayant un profil qui permet une bonne réussite dans la formation envisagée.

800 points : élève qui pourrait réussir au prix d'un effort sérieux pour s'adapter à la spécificité de la formation.

0 point : élève qui a peu de chance de réussir au regard de la spécificité de la formation.

La décision finale d'affectation appartient à l'Inspection Académique.

En raison du recrutement limité et afin d'assurer leur affectation, les élèves doivent en plus de cette demande formuler un vœu pour leur lycée du secteur.

classe de seconde	seconde option « culture et création design »
- Français 4h00	- Français 4h00
- Histoire-géographie 3h00	- Histoire-géographie 3h00
- Langue vivante 1 (anglais)	- Langue vivante 1 (anglais)
Langue vivante 2 (All. ou Esp.) 5h30	Langue vivante 2 (All. ou Esp) 5h30
- Mathématiques 4h00	- Mathématiques 4h00
- Physique-chimie 3h00	- Physique-chimie 3h00
- Sciences de la Vie et de la Terre 1h30	- Sciences de la Vie et de la Terre 1h30
- Education Physique et Sportive 2h00	- Education Physique et Sportive 2h00
- Education civique juridique sociale 0h30	- Education civique juridique sociale 0h30
- Accompagnement personnalisé 2h00	- Accompagnement personnalisé 2h00
- 2 Enseignements d'exploration 1h30 x 2	- Culture et création design 3h00 x 2
28h30	31h30

COMPOSITION DU DOSSIER

- le dossier bleu, rempli avec les renseignements, les avis et le projet de l'élève.
- photocopies des bulletins (les 3 trimestres de 4^{ème}, les 2 premiers trimestres de 3^{ème} et éventuellement 2^{nde}). En cas de doublement d'une de ces classes, transmettre les photocopies des deux années.
- 3 timbres au tarif en vigueur

TRANSMISSION DU DOSSIER

Le dossier de candidature complet et vérifié doit être transmis par le chef d'établissement d'origine au lycée Vauban **pour le vendredi 5 avril 2013** au plus tard.

CLASSE DE SECONDE DE DETERMINATION
Option 6h00 « Culture et Création design »

L'élève qui choisit d'entrer en Seconde avec l'option « culture et création design » doit savoir que le débouché normal de cette seconde est le Baccalauréat STD2A (2A pour Arts Appliqués). L'admission se fait sur dossier à l'issue de la troisième ou après une première seconde (redoublement dans ce cas).

Pour le vendredi 5 avril dernier délai, le candidat transmet par l'intermédiaire de son Chef d'Etablissement d'origine, son dossier (dossier spécifique bleu complété par le collège + par l'élève qui exprime ses motivations + bulletins de 4^{ème} + bulletins de 3^{ème}).

Il faut donc que chaque candidat soit bien informé et conscient qu'il faut non seulement être « motivé » pour les arts mais qu'il faut aussi avoir un bon dossier scolaire pour entrer dans cette section.

Déroulement du recrutement :

Au lycée Vauban, une commission de pré-affectation de la classe de seconde arts appliqués se réunit et attribue un nombre de points à chaque candidat (nombre communiqué à la famille, au collège, à l'Inspection Académique).

Seules les trois valeurs suivantes seront disponibles dans AFFELNET pour la saisie :

2000 points : élève ayant un profil qui permet une bonne réussite dans la formation envisagée.

800 points : élève qui pourrait réussir au prix d'un effort sérieux pour s'adapter à la spécificité de la formation.

0 point : élève qui a peu de chance de réussir au regard de la spécificité de la formation.

Le collège attribue un certain nombre de points à chaque élève en fonction de sa motivation (de 0 à 500 points).

Enfin, les moyennes annuelles prises en compte pour le DNB (Diplôme National du Brevet) complètent ce calcul.

Chaque élève a donc un total de points.

Ce résultat est transmis par l'établissement d'origine à l'Inspection Académique pour la saisie informatique PAM (Préclassement Automatique Multi-voeux). La décision finale d'affectation appartient à l'Inspection Académique.

En cas d'admission → le lycée Vauban vous envoie la notification d'affectation (résultats le 21 juin).

En cas de refus ou d'admission sur liste supplémentaire → c'est l'établissement d'origine qui s'en charge.

portes ouvertes : samedi 16 mars

Le Proviseur
B. LE GAL

classe de seconde		seconde option « culture et création design »	
Français	4h00	Français	4h00
Histoire-géographie	3h00	Histoire-géographie	3h00
Langue vivante 1 (anglais)		Langue vivante 1 (anglais)	
Langue vivante 2 (All. ou Esp.)	5h30	Langue vivante 2 (All. ou Esp)	5h30
Mathématiques	4h00	Mathématiques	4h00
Physique-chimie	3h00	Physique-chimie	3h00
Sciences de la Vie et de la Terre	1h30	Sciences de la Vie et de la Terre	1h30
Education Physique et Sportive	2h00	Education Physique et Sportive	2h00
Eduction civique juridique sociale	0h30	Eduction civique juridique sociale	0h30
Accompagnement personnalisé	2h00	Accompagnement personnalisé	2h00
2 Enseignements d'exploration	<u>1h30 x 2</u>	Culture et création design	3h00 x 2
	28h30		31h30